

# Lettre d'informations municipales

## Epiais-Rhus

Val d'Oise

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.  
Téléphone 01.34.66.62.33  
Email : mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr  
site internet : www.epiais-rhus.fr

Juillet-Août 2011, numéro 94

### Agenda du village

Du 6 au 27 juillet - 1er chantier à la mare

7 juillet - à 18h projection au Foyer Rural du film RIO

21 juillet - à 21h projection au Foyer Rural du film Le Gamin au vélo

Du 29 juillet au 12 août - 2ème chantier à la mare

5 septembre - rentrée des classes

10 septembre - Portes ouvertes aux associations de 16h à 18h au Foyer Rural

18 septembre - Journée du Patrimoine



### Mare des Chantereines : chantier de jeunes bénévoles - été 2011

Venez à leur rencontre, ils seront ravis de vous faire découvrir leur pays. Le chantier de jeunes bénévoles de l'association Concordia se déroulera durant le mois de juillet. Considérant le travail à accomplir, le chantier de jeunes se poursuivra en août durant 2 semaines (du 29 juillet au 12 août). Ils sont installés à côté du tennis.

L'opération sauvetage des poissons et grenouilles a eu lieu avec succès avant leur arrivée.

Les personnes qui souhaiteraient participer à ce chantier de restauration peuvent se faire connaître en Mairie.



**NB :** Si vous avez des légumes ou des fruits dans votre potager en trop, vous pouvez les apporter sur le chantier.

### Inscription sur les listes électorales

à partir du 1er septembre et jusqu'au 31 décembre inclus, les nouveaux habitants ou les nouveaux électeurs peuvent se faire inscrire sur la liste électorale. Il suffit pour cela de venir en mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'ancienne carte d'électeur. L'inscription sera effective en mars 2012.



### Horaires d'été d'ouverture de la Mairie

Du 4 juillet au 26 août 2011, l'accueil de la mairie sera ouvert :

- Les mardis de 9 heures à 12 heures
- Les jeudis de 17 heures à 19 heures
- Les samedis de 10 heures à 12 heures

Reprise des horaires habituels la dernière semaine du mois d'août.



### Des séances de cinéma à Epiais-Rhus !

Grâce à un partenariat entre la commune, le foyer rural et l'association Ciné Rural 60, des projections vont avoir lieu régulièrement dans le foyer rural derrière la mairie.



Surveillez le site pour connaître les dates et les films des prochaines projections ... Déjà deux séances de prévues en juillet et peut être une fin août !

Le prix des places est de 4 € pour les adultes et 3 € pour les enfants.

### Remise des dicos aux CM2 le 28 juin 2011

Les élèves de CM2 ont reçu cette année un dictionnaire Larousse spécial collège pour leur entrée en 6ème.

Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle vie scolaire.



### Qualité de l'eau distribuée à Epiais-Rhus - Bilan 2010

L'eau distribuée au cours de l'année 2010 a présenté une très bonne qualité bactériologique. Cette eau est restée conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques (nitrates, fluor, pesticides).

### Défibrillateurs

La communauté de communes de la Vallée du Sausseron a doté ses communes de défibrillateurs.

Celui d'Epiais-Rhus sera installé à la Mairie, sur un mur extérieur, dans un boîtier étanche, pour permettre son utilisation à n'importe quel moment.

Les instructions nécessaires à son utilisation sont intégrées dans le boîtier.





## Les Foyers Ruraux, les villages qui bougent !

Vous trouverez joint à ce bulletin une enquête d'intérêts sur les activités culturelles et sportives que vous souhaiteriez voir se mettre en place dans notre village pour la saison 2011-2012. Répondez nombreux à cette enquête.

Passez d'excellentes vacances et rendez-vous le samedi 10 septembre 2011 pour les portes ouvertes aux Associations.

### Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 2011 : Spécial Elections sénatoriales

#### 1°) Désignation des délégués du Conseil Municipal en vue des Elections sénatoriales

Vu les articles L 283 à L 290-1 du code électoral,

Le bureau électoral, composé du Maire et des deux conseillers municipaux les plus âgés ainsi que des deux plus jeunes présents, a été mis en place comme suit :

- Jean-Pierre Stalmach, Président
- Mme Juliette Pellé-Machet, M. Alain Gouiran,
- Mme Catherine Demange, M. Dominique Loizeau.

Conformément au Code électoral, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des 3 délégués au scrutin majoritaire à deux tours.

#### ► Proclamation des résultats :

L'élection de tous les délégués a été acquise au premier tour.

Nom et prénom	Nbre de voix obtenues	Qualité
M. Jean-Pierre Stalmach	11	Délégué Titulaire
Mme Nicole Stalmach	8	Déléguée titulaire
M. Brahim Moha	8	Délégué titulaire

Ont été proclamés élus au 1er tour et ont accepté le mandat.

#### 2°) Désignation des délégués suppléants du Conseil Municipal en vue des Elections sénatoriales

Conformément au Code électoral, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des 3 délégués suppléants au scrutin majoritaire à deux tours.

#### ► Proclamation des résultats :

Nom et prénom	Nbre de voix obtenues	Qualité
M. Dominique Loizeau	12	Délégué suppléant
Mme Catherine Demange	12	Déléguée suppléante

Ont été proclamés élus au 1er tour et ont accepté le mandat.

Nom et prénom	Nbre de voix obtenues	Qualité
Mme Christiane Millard	9	Déléguée suppléante

A été proclamée élue au 2ème tour et a accepté le mandat.

### Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 23 juin 2011

#### 1°) Adhésion du syndicat SIAC-RCM au SIARP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion du Syndicat SIAC-RCM au SIARP.

DIT qu'il serait souhaitable de connaître l'impact d'une éventuelle augmentation d'activités de l'aérodrome de Corneilles-Pontoise et de savoir comment sont traitées les eaux usées générées par les zones industrielles autour de cette emprise ADP.

#### 2°) Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles pour les communes d'accueil

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'appliquer les tarifs proposés pour l'année scolaire 2011/2012 soit :

- Ecole primaire : **425,75 €**
- Ecole maternelle : **619,45 €**

#### 3°) Avancement de grade : Fixation du taux de promotion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

1. D'adopter les ratios suivants :

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)	OBSERVATIONS
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	100 %	Limite tableau des emplois
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	50 %	Limite tableau des emplois

2. D'autoriser M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

3. D'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

#### 4°) Convention entre la commune, le Foyer Rural et Ciné Rural 60 pour la diffusion de films sur Epiais-Rhus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de programmation et de projection cinématographique à Epiais-Rhus,

AUTORISE le Maire à signer la convention entre la commune, l'association Ciné Rural 60 et le Foyer Rural d'Epiais-Rhus.

### Extrait des conclusions de la commission d'enquête relative à la circulation aérienne de l'aérodrome de Paris Charles de Gaulle.

A l'unanimité, la commission d'enquête donne donc un **avis favorable** au projet de « modification permanente de la circulation aérienne d'approche aux instruments de l'aérodrome de Paris Charles de Gaulle » assorti de la réserve et des quatre recommandations suivantes :

- **RESERVE :**

Rappel : Une réserve correspond à une condition suspensive qui doit être levée par le maître d'ouvrage. Si ce n'est pas le cas, l'avis de la commission est réputé défavorable.

La commission estime nécessaire de différer la décision ministérielle de mise en application du présent projet aux fins de compléments d'études dans les domaines suivants :

1°) La révision des trajectoires ; déplacement de la zone de forte concentration d'avions prévue au dessus de la zone très urbanisée de Cergy Conflans vers les zones rurales faiblement peuplées du nord-ouest de l'île de France.

2°) La suppression des mouvements de nuit ; à envisager entre 22 H et 7 H du matin.

L'adaptation et mise en oeuvre résultant des nouvelles dispositions issues de ces compléments d'études sera précédée d'une nouvelle consultation publique privilégiant une plus large concertation, information et publicité des populations et collectivités directement concernées.

- **RECOMMANDATIONS :**

Rappel : Les recommandations correspondent à des préconisations souhaitées par la commission aux fins d'amélioration du projet par le maître d'ouvrage.

#### RECOMMANDATION N°1

La commission estime souhaitable de voir poursuivre les efforts engagés par la DGAC tendant à l'adoption prochaine des dispositions suivantes :

- Mise en place progressive de la descente continue sur le doublet nord à partir de l'altitude de 1800m au lieu de 1200 mètres et, descente à partir de 1500 mètres comme prévu sur le doublet sud.

#### RECOMMANDATION N°2

La commission estime également souhaitable d'étayer le dossier en le complétant d'une étude d'impact aux fins de bilan général environnemental comportant les évaluations nécessaires permettant d'informer les populations concernées par les divers impacts inhérents à l'activité aérienne actuelle et future liée au projet.

#### RECOMMANDATION N°3

La commission demande à la DGAC le renforcement des sanctions issues des infractions aux consignes de vol constatées dans les procédures d'approche au dessus de certaines communes, notamment celles des villes de la Confluence de Cergy-Conflans.

#### RECOMMANDATION N°4 :

La commission préconise à la DGAC de mettre en place un service de communication à la disposition des communes les informant au fur et à mesure de la mise en oeuvre du projet.

*L'intégralité des conclusions est consultable sur le site de la Préfecture du Val d'Oise.*

### Meeting aérien à l'aérodrome de Pontoise Corneilles le 4 septembre

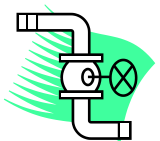
Aérospeciale organise le dimanche 4 septembre 2011 une nouvelle édition du Meeting Aérien International d'Île de France sur l'Aérodrome de Pontoise-Corneilles.

Le site sera ouvert au public à partir de 10 h et les démonstrations en vol commenceront à 14 h

**AÉROSPECIALE** Association Loi 1901

50, rue Jules Vallès

35136 Saint Jacques de la Lande



### Extrait des conclusions du commissaire enquêteur concernant le zonage d'assainissement d'Epiais-Rhus

Le commissaire enquêteur a rendu un **avis favorable** au projet de zonage des eaux usées et des eaux pluviales mis à enquête publique (du 2 avril au 2 mai 2011) par la commune d'Epiais-Rhus, **assorti des recommandations suivantes :**

**S'agissant du zonage des eaux usées**, il conviendra, pour ce qui concerne l'assainissement non collectif,

- de définir avec précision, **avec chacun des propriétaires concernés**, la filière d'assainissement à retenir, compte tenu de l'aptitude des sols à infiltrer les eaux usées et compte tenu aussi des contraintes d'habitat et de pente (filière traditionnelle de type lit filtrant drainé, ou lit filtrant non drainé, ou tertre d'infiltration, ou bien filière non traditionnelle),
- d'**aider les intéressés** à se déterminer lors du choix à effectuer en cas d'option pour la filière non tradi-

tionnelle,

- de rappeler **individuellement** à tous les propriétaires la nature, l'origine et l'importance des aides financières auxquelles ils pourront éventuellement prétendre pour la réalisation des travaux d'assainissement non collectif.

**S'agissant du zonage des eaux pluviales**, il conviendra

- de prévoir un **calendrier des travaux** à effectuer,
- de **mettre en oeuvre dès que possible les travaux** prévus au lieudit « la mare de la Haie aux Lamberts »,
- de trouver une **solution à l'écoulement des eaux de pluie** à l'endroit de la rue des Chantereines,
- pour ce qui concerne les bandes à enherber et les zones où des haies seront plantées, d'agir en **concertation avec les propriétaires et exploitants** concernés.

## Enquête du Parc Naturel Régional du Vexin

Du 1er juin au 30 septembre 2011, donnez-nous votre avis sur l'offre touristique et de loisirs et participez à un tirage au sort pour gagner des lots offerts par les prestataires touristiques du territoire ! Cette enquête sera accessible du 1er juin au 30 septembre 2011 via le site Internet dédié [www.enquete-pnr-vexin.fr](http://www.enquete-pnr-vexin.fr). Le règlement de participation et la liste des lots sont téléchargeables dans la rubrique "Vivre et travailler". Renseignements auprès de Julie Marran, chargée de mission développement du tourisme durable au 01 34 48 66 32 - Mail : [j.marran@pnr-vexin-francais.fr](mailto:j.marran@pnr-vexin-francais.fr)



Un grand bravo à Morgane Courteille, habitante d'Epiais-Rhus, pour la victoire de son équipe lors de la Coupe de France de foot féminine avec AS St Etienne le 21 mai 2011 à Poitiers.

## Eveil corporel 3-6ans

Si des personnes sont intéressées par la mise en place de cours de gymnastique pour les petits de 3 à 6 ans, qu'elles se manifestent en mairie (ou auprès de Françoise Boudeau).



## Du côté de l'École



Thème de l'année 2011/2012 : **la solidarité**

Du nouveau à l'école ! Un journal d'information a vu le jour. Le premier numéro a été distribué aux parents pour clôturer l'année scolaire. Ce bulletin sera édité deux fois dans l'année. Il est joint à cette édition.

## Vêtements trouvés à l'école

Les vêtements laissés dans l'enceinte de l'école au cours de l'année scolaire sont mis à votre disposition en Mairie **jusqu'à la fin du mois de septembre**. Passé ce délai, les vêtements seront remis à une association caritative.



## Initiation et perfectionnement à l'informatique



L'association des œuvres de jeunesse et la communauté de Communes de la Vallée du Sausseron proposent dès la rentrée de septembre, des stages d'initiation pour les adultes débutants (matériel, windows, clavier, traitement de texte, internet...), le mardi de 9h à 11h, le 27 septembre, les 4, 11 et 18 octobre et les 8 et 15 novembre.

Les stages ont lieu dans les locaux de l'AOJE à Ennery - Participation aux frais : Stages :20,00€ pour les 4 séances (30,00€ pour les 6 séances du groupe débutants)

Renseignements et inscriptions auprès de Francisco, AOJE, 9 chemin d'une ruelle à l'autre 95300 ENNERY, 01-30-38-11-84

## C'est le moment de préparer l'année 2011/2012 pour les spectacles de l'Apostrophe !

**Abonnement** : Pour bénéficier de tarifs de groupe avantageux, il faut réserver au moins 3 spectacles (avec 7 places pour chacun des spectacles) – Ensuite le tarif groupe est reconduit d'office sur chaque autre spectacle dès que nous avons 7 demandes pour celui-ci.



**Réservation** auprès de Marc Galvez [marc.galvez@sfr.fr](mailto:marc.galvez@sfr.fr)

**Paiement** directement au Foyer Rural

Il est possible de demander à **visiter le théâtre** des Louvrais. Il suffit de constituer un petit groupe et d'en faire la demande.

L'Apostrophe propose aussi **diverses animations** : vernissages, leçons de danse, arts plastiques, dîners thématiques, assister à des répétitions, pour cela, il suffit de réserver longtemps à l'avance car il y a beaucoup de demandes.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Marc Galvez.

**NEVSKY** le VE 21/10/11 à 20H30 - Coût 8€ au lieu de 24€

**Gardenia** le VE 11/11/11 à 20H30 - Coût 8€ au lieu de 24€

**Propaganda** (Cirque) les VE 2/12/11 à 20H30, SA 3/12/11 à 20H30 et D 4/12/11 à 16H -Coût 8€ au lieu de 24€

**La Nuit du Jazz** JE 8/12/11 à 19H30 -Cout 8€ au lieu de 24€

**Giselle** (Ballet) pour les VE 6/01/12 à 20H30 et SA 7/01/12 à 20H30 - Cout 8€ au lieu de 24 €

**Le Roman d'un Trader** les VE 13/01/12 à 20H30 et SA 14/01/12 à 20H30 -Coût 8 € au lieu de 24€ (avec Lorant Deutsch et Tchékya Kario)

**Ma chambre froide** les VE 17/02/12 et SA 18/02/12 à 20H30 - Coût 8€ au lieu de 24€

**Le Maître des Marionnettes** pour le MA 6/03/12 à 20H30 - Coût 8€ au lieu de 24€

**Liz McComb** (Gospel) les VE 16/03/12 à 20H30 - Coût 8€

Connectez-vous sur le site de l'Apostrophe pour plus d'informations : <http://www.lapostrophe.net/?spectacles/>

Depuis le 6 juin, les jours de collecte pour le tri sélectif ont changé. Les bacs jaunes, bleus et verts ne sont collectés qu'une semaine sur deux. Le SMIRTOM nous rappelle l'importance d'un bon compactage des emballages destinés aux conteneurs jaunes. Les demandes de bacs de contenance supérieure seront traitées par le SMIRTOM, au cas par cas, selon les besoins et la taille du foyer.



**Bonnes vacances à toutes et à tous !**